

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION (H/F)  
PAR LA VOIE DU PACTE  
Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale,  
hospitalière et d'État  
ANNÉE 2024

En application des articles L326-10 à L311-3 du Code général de la fonction publique, en application de l'ordonnance n° 2005-901 du 2 août 2005, relative aux conditions d'âge dans la fonction publique et instituant un nouveau **Parcours d'Accès aux Carrières de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique Hospitalière et de la fonction publique d'Etat (PACTE)** ainsi qu'en application du décret n°2005-902 du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, un recrutement sans concours, est ouvert, au titre de l'année 2023, à Université Côte d'Azur.

### Poste à pourvoir au sein d'Université Côte d'Azur au titre de l'année 2024

Ce recrutement est organisé par branche d'activité professionnelle et par emploi-type.

CORPS	BAP	Intitulé	Date prévue du recrutement	Nombre d'emplois
ATRF	G	Opérateur·trice logistique	01/09/2024	1

### Conditions à remplir par les candidats

Ce recrutement est ouvert :

- aux jeunes de 16 à 28 ans révolus, sortis du système éducatif sans diplôme et sans qualification professionnelle reconnue et à ceux dont le niveau de diplôme est inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel.
- aux demandeurs d'emploi de longue durée âgés de 45 ans et plus et bénéficiaires :
  - du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés ;

Les candidats doivent également remplir les conditions d'entrée dans la fonction publique :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ou d'un état faisant partie de l'espace économique européen ou d'Andorre ou d'un Etat relevant d'un accord ou d'une convention spécifique
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnations incompatibles avec l'exercice des fonctions
- Être en position régulière au regard du service national de son Etat
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation d'un handicap.

## Nature du contrat

Le contrat PACTE est un contrat de droit public, ouvrant droit à une formation permettant l'obtention d'une qualification, d'un titre ou d'un diplôme inscrit au RNCP et en lien l'emploi d'ATRF occupé. La formation dans le cadre du PACTE est adaptée en fonction du type de poste occupé et ne peut en aucun cas être inférieure à 20% de la durée totale du contrat.

L'objectif de ce contrat est de déboucher sur une titularisation. Cette titularisation est subordonnée à un engagement de service dont la durée est de deux fois la durée du contrat. Le contrat est conclu pour une durée de douze à vingt-quatre mois et commence par une période d'essai de deux mois au cours de laquelle l'employeur peut mettre fin au contrat sans indemnité ni préavis.

La rémunération brute mensuelle versée à l'agent pendant son contrat est calculée en pourcentage du minimum de traitement de la fonction publique, et ne peut être inférieur à :

- 55% (de celui-ci) pour un agent de moins de 21 ans ;
- 70% (de celui-ci) pour un agent de plus de 21 ans (à compter du premier jour du mois qui suit celui au cours duquel l'agent atteint l'âge de vingt et un ans).

## Sélection des candidats

Le Président d'Université Côte d'Azur crée une commission chargée d'examiner les candidatures.

Au terme de l'examen des dossiers des candidatures, la commission établit une liste d'au moins trois candidats, lorsque le nombre de postulants le permet. La commission auditionne les candidats sélectionnés. Elle se prononce en prenant notamment en compte leur motivation et leur capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir.

## Modalités de candidature

Les candidatures doivent être adressées entre le **23/05/2024** au **23/06/2024** inclus, date limite de réception au Pôle Emploi, cachet de la poste faisant foi.

Les dossiers de candidature sont constitués :

- d'une fiche de candidature : disponible en téléchargement sur [www.univ-cotedazur.fr](http://www.univ-cotedazur.fr) et sur [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) . Elle doit obligatoirement être remplie par les candidats car elle renseigne sur leur parcours de formation et leurs expériences professionnelles ;
- d'un CV
- d'une lettre de motivation ;
- d'une copie de la pièce d'identité (CNI).

Les candidats sont priés d'adresser leur dossier de candidature auprès du Pôle Emploi, mentionné ci-dessous :

**Pôle Emploi Nice Nord**  
**98, Avenue Saint Lambert**  
**06100 NICE**

Pour le Président d'Université Côte d'Azur  
et par délégation

La Directrice adjointe des Ressources Humaines

Julie CREUSAT